**« Nous sommes venus vérifier l’effectivité du bilinguisme au Mincom ».**

**Le 25 août 2020, le Professeur Abbé Jean Marie BODO a conduit une mission de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme au sein du MINCOM.**

**Qu’est-ce-qui justifie votre mission au Ministère de la Communication ?**

Nous sommes envoyés par le Président de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme. Lui-même a reçu l’instruction de Monsieur le Président de la République. Nous sommes venus évaluer l’implémentation de la loi du 24 décembre 2019 portant sur nos deux langues officielles. On a travaillé et préparé cette loi et elle a été adoptée, puis promulguée. Maintenant, il est question de l’appliquer. Nous sommes donc venus vérifier si son implémentation est effective.

**Quels sont les critères d’évaluation de l’application de cette loi?**

Les critères d’évaluation sont ceux que nous avons. C’est-à dire qu’au niveau des structures d’accueil par exemple, il faudra retrouver les deux langues. Comme vous le savez, l’usager est roi. Quand il arrive, il faudra qu’on puisse lui répondre dans la langue qui est la sienne et qu’il maîtrise le mieux. Il y a aussi le service de la traduction, notamment les affiches au sein du Ministère. Par exemple quand on entre on regarde l’affiche, on voit le Ministère de la Communication présenté dans les deux langues pour montrer l’égalité au niveau de la pratique de l’anglais et du français. Il ne faudrait donc pas qu’une langue soit prépondérante. Cela doit se sentir aussi dans toutes les sorties. A chaque communication, on doit ressentir cette égalité, y compris dans l’expression. C’est-à-dire les rencontres entre les Directeurs, au niveau des communiqués ou même au niveau des magazines produits par le Mincom. Lors de notre première visite, nous avons sensibilisé et maintenant, nous allons voir si des mesures ont été prises dans ce sens.

**Quelle appréciation faites-vous de l’implémentation du bilinguisme au sein du Micom?**

Comme on vient d’arriver, on ne peut pas dire grand-chose par rapport au Ministère de la Communication. En fait, dans le cadre du bilinguisme, il ne suffit pas de corriger seulement les affiches, mais il faut aussi bien les distribuer. Par exemple, je suis anglophone et à l’entrée principale, je trouve plus tôt une affiche ou un communiqué en français, je suis embarrassé. Et souvent, quelqu’un vient vous dire que derrière le bâtiment il y a une autre affiche ou communiqué cette fois-là en anglais. Non. Regardez l’effigie du Chef de l’Etat, les deux langues sont utilisées de la même manière. Il faut retenir que tout ce qui peut frustrer les usagers doit être écarté. Nous rappelons qu’au niveau de l’accueil, on doit pouvoir s’exprimer dans les deux langues et donc ici on peut voir que la tâche est immense et au finish on devrait arriver à exclure de nos propos les phrases telles que : « Je suis francophone et toi tu es anglophone ». Le jour où tous les Camerounais pourront être à la fois anglophone et francophone, nous pourrons nous présenter comme Camerounais tout simplement. Les termes hérités de la colonisation doivent disparaitre. Il est de notre devoir de travailler pour que ce soit effectif, parce qu’en fait, ces termes sont conflictuels. Rappelons que nous avons quand même déjà fait des progrès en abandonnant les vocables patois, langues maternelles et en les érigeant en langues nationales.

**Allez-vous descendre dans les quartiers après le tour des institutions ?**

La Commission a très peu de membres. Nous commençons par les Ministères. Ensuite, il y aura une sorte de relais. Les recommandations iront dans les différents démembrements c’est-à-dire les délègues régionaux, les délègues départementaux, les délégués d’arrondissements. Vous évoquez les lieux de culte. Pour le moment, nous sommes dans les structures de l’Etat et des structures qui bénéficient d’une subvention de l’Etat. C’est la première étape.